

LE GRAND-SERRE

Bulletin municipal n°103

JUILLET 2021



www.legrandserre.fr

Le mot du maire

COVID 19 : jour après jour, la vie « d'avant » la pandémie reprend. Chacun de nous espère sortir du dernier confinement... même s'il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire. J'espère que le vaccin permettra de combattre efficacement le virus. Les bars, restaurants, activités de tourisme et loisirs ré-ouvrent et les associations sortent doucement de leur sommeil forcé.

Travaux de l'école maternelle : durant les vacances de printemps, l'électricité, l'isolation et la peinture du plafond ont été faites. Dès mercredi prochain, les artisans seront à pied d'œuvre pour les travaux concernant les parties sanitaires et accessibilité. Les élus se chargent du déménagement et du réaménagement. A la rentrée de septembre, les enseignants et les élèves retrouveront ainsi une classe complètement rénovée.

Les Halles ont été mises en valeur avec l'installation d'un nouvel éclairage plus performant et moins consommateur.

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : l'étude avance ; l'enquête publique a eu lieu ; un bilan sera fait courant septembre avec les personnes publiques associées, suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur.

Nouvel arrêté (pour information) : **le stationnement est interdit, hors cases, dans toute l'agglomération** (dans la limite des panneaux d'entrée et de sortie de la commune).

L'ambroisie : nous entrons dans la période de pollinisation ; pensez d'ores et déjà à **arracher ou broyer les plants**. Merci de faire le nécessaire pour le respect des personnes allergiques.

Pendant l'été, la Communauté de Communes « Porte de DrômArdèche » participe à l'animation des villages en organisant, en partenariat avec les communes, **des spectacles de rue et des marchés au village**. Ces marchés, réservés aux producteurs et artisans, permettent de faire connaître les produits locaux, et ceux qui les fabriquent, pour mettre en avant la richesse artisanale et agricole du territoire.

Ne manquez pas les 2 rendez-vous pour le Grand-Serre :

- **dimanche 11 juillet** : spectacle de rue de 15h30 à 17 h
- **vendredi 16 juillet** : marché au village de 18h30 à 21h

Cette année encore, **la cérémonie du 14 juillet** revêtira un caractère particulier car seul le rassemblement au monument aux morts aura lieu avec un nombre restreint de personnes afin de respecter les gestes barrières. Toutefois, si vous désirez y participer, vous pouvez nous rejoindre sur la Place de l'Hôtel de Ville à 11h30.

Profitez des beaux jours et des moments agréables, tout en restant prudents !!!
Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire
Agnès GENTHON

CONSEIL MUNICIPAL du mardi 8 juin 2021 à 20 H

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner concernant :

-la parcelle cadastrée : AB 350 4, place des halles

-les parcelles cadastrées AB 238, 26 grande rue et AB 375, le bourg

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Avis sur le schéma de mutualisation de Porte de DrômArdèche

Madame le Maire informe le conseil du projet du schéma de mutualisation de Porte de DrômArdèche pour les années 2021-2026 et que les communes du territoire doivent donner leur avis sur ce projet.

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet, accepte les modalités de financement et autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Acquisition panneaux et barrières

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le devis de l'entreprise Guichard d'un montant de 3 088.00 € TTC pour l'acquisition de panneaux et barrières de voirie. Une demande de subvention sera faite auprès du département dans le cadre des amendes de police.

Réfection des menuiseries bâtiments communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les devis de l'entreprise L'idéal Menuiserie d'un montant de 12 785.76 € TTC pour le remplacement des menuiseries de l'école et de la salle des cloîtres.

Une demande de subvention sera faite auprès du Département et de la Région.

Produits irrécouvrables

Madame le Maire présente au conseil municipal l'état des produits irrécouvrables établi par Mr le Trésorier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur les titres de recettes concernant divers particuliers pour un montant de 139.00 € sur le budget de la commune.

Finance : décisions modificatives

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives n° 1 et 2 sur le budget de la commune.

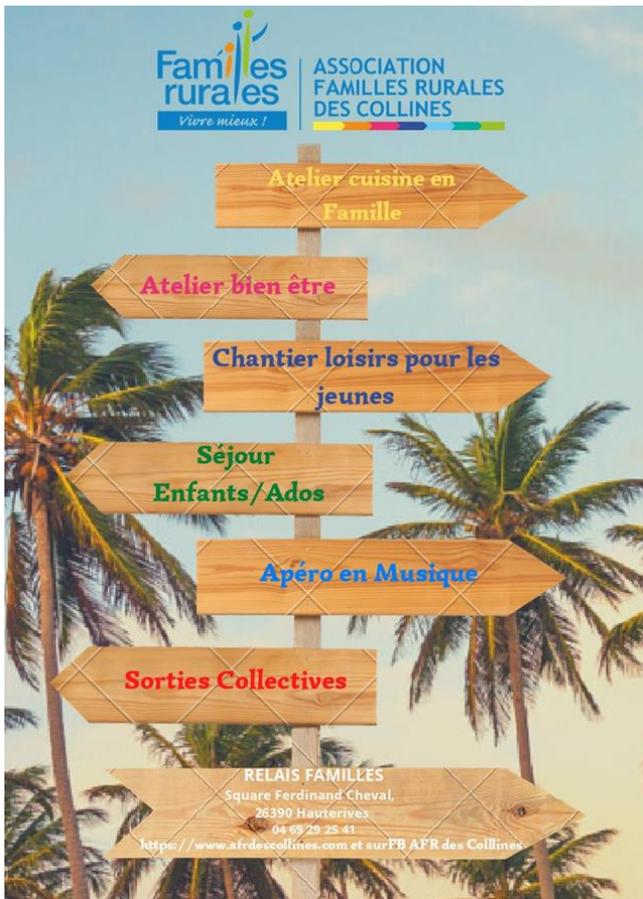
Personnel communal : création poste

Le conseil municipal décide de créer un poste permanent d'adjoint technique territorial 23.25 H/35^{ème} annualisé, à compter du 23 août 2021. Le tableau des effectifs de la commune sera modifié en conséquence.

Club de football USGS/FCH : demande de subvention exceptionnelle

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour le club de football USGS/FCH concernant le financement des survêtements pour ses licenciés.

Prochainement au Grand-Serre:



Famille rurale: la ludothèque sera présente le mercredi 28 juillet de 17h à 19h.

Spectacle de rue le dimanche 11 JUILLET:
IEs soEurs GouDron
GRAND'X
comPaGniE DEs chimÈres

Co-production dans le cadre d'Ardèche,
Terre d'Artistes

Adeptes du « si je veux, je peux », drogués de l'info 24h/24, piliers des « premiers de cor-dée ! », camarades au poing levé, disciples du « ouvre ton chakra Ying et Yang grâce au mantra », ce spectacle est fait pour vous. Dans cette déambulation théâtrale et clownesque, le monde a soudainement changé. Vous avez été expropriés de tous vos biens. Vous n'avez plus rien et nulle part où aller... Mais heureusement, l'ONOU (Organisation des Nomades Oubliés) est là pour vous et rien que pour vous ! Suivez vos guides, ils vous mèneront vers votre communauté idéale où vous pourrez poser vos valises et réaliser vos rêves ! Du spectacle vivant drôle et engagé rythmé par des chansons.

DÉAMBULATION, THÉÂTRE ET CHANT
1h20 · Dès 8 ans Dim 11 juillet ·
15h30 · Place DES halles



ASSOCIATIONS:

Le mot du club de foot:

« le FCHAUTERIVES/USGRAND SERRE prêt pour la saison 2021-2022.

Nos félicitations à notre salarié Bastien VALLET qui vient de réussir son BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL avec brio après 1 an de formation. Autre bonne nouvelle Bastien sera, la prochaine saison, le responsable du pôle Formation (U18 - Seniors) aidé de Matthieu FANGET, de Vincent VIAL et Thibault LAFITTE.

En conservant le groupe actuel, plus des U19 et de nouvelles recrues, nous espérons 3 équipes SENIORS et 1 équipe U 18.

Le pôle pré-formation (U13 - U 15) sera dirigé par Aurélien FERMOND titulaire du brevet Moniteur de football, accompagné par Jérôme BORSA, Laurent LIVET, Michaël BARNAUD, et Rudy TEIXEIRA.

Clément BARON (1ère année d'apprentissage - responsable communication) et Tim FERNANDEZ (2ème année d'apprentissage BPJEPS) seront en charge du pôle animation (U 6 à U 11) aidés par Adrien GUIONNET, Bastien et Aurélien.

A noter que nous avons une section SPORT ADAPTE, une section FEMININES SENIORS qui seront encadrées par Aurélien FERMOND aidé de Pascal FONTAINE et Christophe PACAUD. Le club projette d'inscrire 2 équipes FEMININES JEUNES (1 en U 9 et 1 en U 13) pour pérenniser notre section Féminine. Ces équipes seront prises en charge par des Féminines Seniors du Club.

Le FCHAUTERIVES/USGRAND SERRE se structure tout en restant un club familial et chaleureux pour le bien être de ses licenciés avec des ambitions pour les saisons prochaines ».

Clément BARON - Tim FERNANDEZ - Aurélien FERMOND - Bastien VALLET



La Bibliothèque Municipale maintient ses permanences habituelles avec les consignes sanitaires en vigueur actuellement (masque obligatoire - pas plus de 2 lecteurs en même temps dans les locaux – gel à disposition).

Rappel des permanences

- Lundi de 16 h 30 à 17 h 30 en période scolaire seulement
- Mercredi 17h – 19 h
- Vendredi 10 h – 12 h
- 1er et 3eme samedis du mois (café /croissants) de 10 h – 12 h soit samedis 4 et 17 juillet.

Nous serons en vacances en août : dernière permanence le 30 juillet et réouverture prévue le 27 août.

Nous continuons notre politique d'achats de nouveautés ; venez les découvrir et les emprunter. Pour juillet, nous avons mis en valeur de nombreux livres qui vous permettront de passer un été créatif : décoration- jeux - tricot-crochets - cuisines

BEL ETE – BONNES VACANCES

Contact bibgrandserre@orange.fr ou 04 75 68 90 70

LA BOITE A LIVRES à côté de la poste

Livres en libre-service (prenez – déposez)



Le festival 2021 de l'Art et la Matière en Drome des collines s'est déroulé, du 5 au 20 juin, sur 6 lieux, avec en particulier l'installation, sous nos halles, d'œuvres sur les « termites » réalisées par Jenny Feal et les élèves de l'école primaire. Le cadre et l'installation ont été très appréciés !

En venant au Grand Serre, Jenny, jeune artiste cubaine dont la maison a été attaquée à Cuba par ces insectes dévoreurs, a été fascinée par nos halles à charpente bois et a décidé de symboliser une termitière auprès d'un pilier

Cette exposition ayant fait l'objet d'un travail avec l'école. les élèves des classes de CE1, CE2, CM1, et CM2 ont gravé des termites sur des plaques en céramique. Nous remercions le Sou des Ecoles qui a financé le déplacement à l'atelier de la Maison de la Céramique de Saint Uze, les enseignantes pour leur accueil et leur participation, la Commune et tous les bénévoles.

Une expérience que nous espérons renouveler pour partager la joie d'un prochain festival !



artmatdrome@gmail.com <http://lartetlamatiere.pagesperso-orange.fr/>

Ecole primaire

Après une année scolaire passée avec un protocole sanitaire qui a cloisonné les classes, nous avons terminé sur une note vivante et chaleureuse.

Toutes les classes ont été de sortie au parc 1001 cornes de Charmes sur l'Herbasse. Les enfants ont pu découvrir une multitude d'espèces de chèvres et moutons, et participer à des ateliers : fabrication d'un bracelet, jardinage, fabrication de beurre.

Merci au Sou des Ecoles pour le financement de cette sortie.



Une autre belle sortie, sur le village cette fois, à la ferme de la famille Vonlanthen. Tous les enfants s'y sont rendus à pieds et ont bénéficié d'une visite guidée par M. et Mme Vonlanthen, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. Les plus grands ont également fait une course d'orientation aux éoliennes.



ENVIRONNEMENT: conséquence du réchauffement...

Réglementation des forages domestiques proposé par le bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence :

Réglementation sur les puits et forages d'eau à usage domestique

Depuis le 1er janvier 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré auprès du maire de la commune d'implantation (décret n°2008-652 du 2 juillet 2008).

Cette déclaration est valable aussi bien pour les ouvrages existants avant 2009 que pour ceux réalisés après cette date. Elle se réalise de façon simple au moyen du formulaire Cerfa n°13837*02.

Attention, suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en décembre 2019, il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur certains secteurs du territoire communal.

Si vous possédez un puits ou un forage d'eau, pensez à déclarer votre ouvrage si vous ne l'avez pas encore fait.

Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé en contactant directement les animateurs du SAGE par mail à l'adresse suivante : premp@ladrome.fr.

Pour aller plus loin : <https://sagedauphine-valence.fr/>

Un SAGE, c'est quoi ?

Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification à long terme de la politique locale de l'eau.

Il est élaboré en concertation avec les instances locales (représentants des élus, des usagers et de l'État).

Il a pour but de préserver la ressource en eau.



AMBROISIE:

N'oubliez pas de ne pas laisser pousser l'ambroisie sur vos terres, elles provoquent de graves allergies.



Porte de DrômArdèche lance, du 31 mai au 2 juillet, la 7e session de la « Bourse au permis de conduire ». Cette aide s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans et leur permet de financer une partie de leur permis de conduire.

Les sessions précédentes ont déjà permis à plus de 300 jeunes de bénéficier de ce soutien.

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche aide les propriétaires dans la réhabilitation et la rénovation de leur logement.

Vous souhaitez être accompagné pour mener à bien vos projets : rénovation énergétique, adaptation de logement à la perte d'autonomie ou remise en état d'un logement en vue de sa location ?

Avec Objectif habitat la communauté de communes vous propose de bénéficier d'un accompagnement sur mesure sur tout le territoire : conseil par téléphone, sur site, visites conseil à domicile gratuites et mobilisation d'aides financières.

Pour en savoir plus, contactez-nous par téléphone au 04 75 23 54 46 ou par mail habitat@portededromardeche.fr

Une saison culturelle pour redécouvrir le plaisir d'être ensemble:

Au total, 6 films pour petits et grands seront diffusés en plein air : Une vie de chat, La bonne épouse, Le sens de la fête, La vie scolaire, Marche avec les loups et Yakari.

La programmation de cet été réserve aussi quelques surprises, notamment la tenue le 22 juillet des Concerts « Saoû chante Mozart » dans deux superbes châteaux du territoire. A cette occasion, le château de Saint-Vallier, construit au XVème siècle, ouvrira pour la première fois ses portes au public; de quoi vivre une expérience unique.

Spectacles Péricard:

La compagnie Péricard se produira dès le 19 juin et tout au long de l'été dans 11 communes différentes pour autant de concerts uniques ! Voyagez à travers les décennies 70-80 et 2000 et vibrez au son des plus grandes voix de la chanson française.



1. Le tri se simplifie !

Il n'est pas toujours facile de savoir si nos déchets sont recyclables. Certains nous posent de véritables doutes. Heureusement, dans quelques mois, vous pourrez trier tous vos emballages ! Cette simplification du geste du tri prendra effet le 4 octobre ! « Pourquoi pas avant ? » me direz-vous. Et je vous répondrai que le centre de valorisation est encore en travaux ! Mais ce n'est qu'une affaire de temps. En attendant, revenons en détails sur les déchets que vous pourrez bientôt recycler.

2. De nouveaux déchets dans la colonne de tri jaune

Vous pourrez ajouter dans ce bac de tri, dès le mois d'octobre prochain :

- Les barquettes alimentaires de viande, beurre, plats préparés, fromages, ...
- Les pots de yaourts, de crème et boîtes de cacao, ...
- Les sacs et sachets de chips, pain de mie, bonbons, légumes, ...
- Le film plastique de vos bouteilles d'eau, film alimentaire, ...
- Les tubes de dentifrice, sauces, crème, et les pots et boîtes de repas pour les animaux, ...
- Les gourdes de compotes, emballages de médicaments, feuilles d'aluminium et sachets de café en aluminium, ...
- Les bouchons, couvercles et capsules de bière (par exemple) et capsules de machine à café, etc

Attention, tous les objets en plastique ne se recyclent pas. Nous parlons ici uniquement des emballages en plastique.

**TOUS LES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
ET EN METAL
SE TRIENT**



BOUTELLES ET
FLACONS
EN PLASTIQUE



BRIQUES
ALIMENTAIRES



EMBALLAGES
METALLIQUES

À PARTIR D'OCTOBRE 2021

NOUVEAU



**Jetter les emballages en vrac, pas dans un sac.
Bien vider, inutile de laver.**

consignedetri.fr

SIRCTOM

Un doute ? Scannez-moi !



**DECHETTERIES
SIRCTOM
CHATEAUNEUF de
GALAURE et ST SORLIN
en VALLOIRE**
du lundi au samedi de 9h00 à
12h00 et de 13h15 à 17h00 en
hiver.
De 8h30 à 12h et de 13h à 18h
en été

04 75 68 61 02

EOVI Services & Soins

Une permanence du service de maintien à domicile à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00

04 75 03 53 90

PHARMACIE DE GARDE

www.servigardes.fr

(+ code postal de Grand-Serre ou Hauterives)

ASSISTANCE SOCIALE

Centre Médico Social 3 rue

Etienne Vassy 26390

HAUTERIVES

04 75 68 83 77

Agence postale COMMUNALE

04 75 23 34 83

du lundi au vendredi de 8h15 à 11h15

Fermée le mercredi

Samedi de 8h30 à 11h30

**URGENCE: hôpitaux Romans, St Vallier
ou maison médicale de St Vallier**

Réalisation: Commune du Grand-Serre - Directeur
de la publication: Agnès Genthon - Réalisation:
Nicolas Cettier Isabelle Borrás Stéphane Serrée
Dépôt légal : édition: JUILLET 2021 -
475 exemplaires - Distribution : La Mairie

LA MAIRIE www.legrandserre.fr

04 75 68 83 71 commune-du-grand-serre@orange.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h-12h

Madame le Maire et ses adjoints vous

reçoivent sur RDV .

Facebook : Commune Legrandserre